

UNION MARITIME DE LA ROCHELLE – PALLICE

156, Boulevard Emile DELMAS. BP 2003

17009 LA ROCHELLE CEDEX 1

Tél: 05 46 42 65 89 Fax: 05 46 42 28 05

E-mail: rene.muratore@orange.fr

Président : Philippe Joussemet

Secrétaire Général : René Muratore



LES NEWS DE L'UM LR novembre 2012

- ASLOG Le Havre
- Commission QSRC
- Rapport du Sénat
- Assises de la mer 2012



Le Mot du Secrétaire général

Le Conseil de Surveillance du GPM de La Rochelle, s'est tenu début décembre, pour entériner des dossiers, pour certains alimentés, en novembre, pour avis par le Conseil de Développement.

Il s'agit des droits de port 2013 pour lesquels le premier collège du Conseil de Développement a émis un avis favorable après plusieurs réunions de concertation ayant permis de rapprocher les points de vue, particulièrement sur les colis lourds.

A ce propos, nous nous réjouissons de l'implication du Groupe REEL, au travers d'IME-CA, qui confirme son implantation sur le site de La Pallice.

Les tutelles ont proposé la candidature de Monsieur Puyrazat, en remplacement de Nicolas Gauthier à la Direction du GPMLR. Elle a été acceptée à l'unanimité par le Conseil de Surveillance. Monsieur Puyrazat est actuellement en poste au port de Nantes Saint Nazaire.

En attente d'une décision officielle, saluons le long intérim de Philippe Guillard qui a assumé cette transition, en impliquant par le dialogue et la concertation la place portuaire, ce que salue l'Union Maritime.

René Muratore

Adoption d'un guichet unique portuaire

René Muratore



«Un projet d'abord humain » ce fut le thème de notre intervention **Laurie Francopoulo** (SOGET) et moi-même au **Congrès Logistique de l'ASLOG** les 27 et 28 novembre 2012 au Havre.

Equipé jusqu'à présent du système GEMINI, notre communauté portuaire a souhaité évoluer vers le CCS AP+. En collaboration avec SOGET, l'Union Maritime de La Rochelle a remplacé « en douceur » le système précédent.

Le guichet Unique Portuaire a été interfacé avec le logiciel DIANE utilisé par la Capitaine-

rie; les acteurs locaux ont été accompagnés en formation et en suivi personnalisé par les équipes de SOGET.

A ce jour les trafics import et export sont gérés avec AP+.

Nous avons élargi le système aux ports de Rochefort et Tonny Charente.

C'est pour partager cette expérience que je suis intervenu au Congrès de l'ASLOG avec Laurie Francopoulo .

Les activités de SOGET ont été présentées ainsi que l'UMLR et l'UMPF.

Nous avons ensuite débattu de la manière pratique qui a

permis de faire aboutir ce projet.

Une autre table ronde intéressante s'est tenue sur le thème « **Impacts de la réglementation sur la compétitivité du passage des marchandises** » Juristes et économistes sont sur ce « **Projet IDEERISC** » L'exemple de l'impact de la TVA sur les importations à été mis en exergue. J'ai rappelé la problématique de la Taxe Foncière et nous avons convenu d'un prochain contact pour établir en commun une méthodologie concernant le coût de passage portuaire, un des thèmes de la commission « Economie » du Conseil de Développement.

Commission QSRC

René Muratore

La commission Qualité, Sécurité, Relations Clients du Conseil de développement s'est tenue le 28 novembre 2012. Elle est présidée par Thierry Warion, membre du premier collège du Conseil de développement et Bernard Plisson, représentant du GPMLR, intervient en deuxième partie afin d'actualiser la fiche de suivi des travaux et répondre aux différentes interrogations de ses membres.

Plusieurs points spécifiques ont été abordés :

- **Enquête de satisfaction** : demandée par la Commission et mise en place par le GPMLR, elle est en cours de finalisation. Les entretiens avec les différentes filières seront achevés fin décembre. Une première analyse sera restituée courant janvier 2013.
- **PPI—Plan Particulier**

d'Intervention dépôt pétrolier : Le vendredi 7 décembre 2012, aura lieu un exercice majeur de sécurité civile avec le déclenchement du Plan Particulier d'Intervention (PPI) des dépôts pétroliers. Préparé par la Préfecture et la Ville de La Rochelle, cet exercice a pour but principal de faire connaître la conduite à tenir et tester le comportement d'évacuation ou de confinement de la population. Le GPMLR a diffusé, sur ce sujet, une plaquette d'information.

- **Enquête publique** : elle concerne le programme de déroctage et la construction du second quai de l'Anse Saint Marc. Les contributions sont recevables jusqu'au 21 décembre

2012. Ces travaux permettront d'améliorer les accès nautiques du GPMLR, accueillant des navires de taille de » plus en plus importante. Ils conforteront l'image de marque de « premier Port en eau profonde de la façade Atlantique ». Soulignons que l'Union Maritime de La Rochelle a apporté sa contribution, par courrier, auprès du Commissaire Enquêteur sur cette enquête.

- **Démarche ISO26 000** : Elle vient en complément de la Charte de Développement Durable et permettra d'évaluer le respect par le GPMLR des enjeux réglementaires, environnementaux, économiques et sociaux. Cette démarche sera pilotée par l'AFNOR.



Avis du SENAT sur la reforme portuaire

René Muratore

« Rattacher les GPM à une structure de type syndicat mixte dont les acteurs seraient les collectivités territoriales et organismes économiques locaux »

Le Sénat vient d'émettre un avis sur les crédits de la loi de finances 2013 concernant le programme dit 205 : « sécurité et affaires maritimes, pêches et aquaculture » et le programme 203 : « infrastructures et services portuaires ».

« Le transport maritime représente un enjeu toujours croissant pour notre économie et notre société : en volume, 90% des marchandises que nous consommons sont acheminées par la mer. »

« Le défi est important, aussi bien que nos atouts, puisque la France dispose du deuxième domaine maritime mondial par la superficie. »

Si globalement les crédits sont maintenus, ils sont cependant « en fort recul sur les investissements dans les ports, au risque de casser la dynamique initiée depuis 2008 avec le plan de relance portuaire. »

La principale recommandation de ce rapport est la « nécessaire décentralisation des grands ports maritimes, levier de leur relance dans la compétition acharnée à l'échelon européen. » Le sénateur Revet préconise de rattacher les GPM à une structure de type syndicat mixte dont les

acteurs seraient les collectivités territoriales et organismes économiques locaux. »

Le PLF 2013, inscrit 58,3 millions d'euros en autorisation d'engagement contre 56,9 millions en 2012 pour l'entretien des infrastructures et l'exploitation des ouvrages des sept grands ports maritimes ; enveloppe accrue de 45 millions d'euros des fonds de concours de l'AFITF, contre 74 millions d'euros en 2012.

Il est rappelé que les sept GPM représentent 80% du tonnage total des ports français et que la réforme de 2008, pour renforcer leur compétitivité a :

- Unifié le commandement de la manutention,
- Modernisé la gouvernance des ports

Cependant Charles Revet juge que « quatre ans après la réforme, le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'a pas produit tous ses effets et qu'elle n'a pas suffisamment donné à nos grands ports les moyens de leurs ambitions. »

Sur la façade atlantique, le trafic des ports français recule de 1,6% entre 2010 et 2011 alors que celui des sept ports

étrangers gagne 4,5%.

Les raisons du déclin identifiées en 2008 restent d'actualité :

- Faiblesse de l'Etat stratège,
- Manque d'ancrage sur les territoires,
- Concurrence faussées sur les places portuaires.

Pour reconquérir du terrain, il est nécessaire :

- Que les autorités portuaires aient une gouvernance entrepreneuriale,
- Que les ports deviennent des pivots et des outils du développement économique,
- Que les ports offrent des services complets et intégrés, du transbordement à la desserte vers l'hinterland.

Et le rapport de conclure que les priorités sont de **décentraliser la gouvernance des grands ports maritimes** et de **positionner l'Etat en coordonnateur et facilitateur**.



Les Assises de la Mer 2012

Perrine Brullon

Pour cette 8^{ème} édition des Assises de l'économie de la mer et du littoral, la ville de Biarritz nous a ouvert ses portes les 20 et 21 novembre derniers. Elle a réuni près de 1200 participants, répartis entre les professionnels et les étudiants.

L'ouverture a été effectuée par M. Garreta, Président de la CCI Bayonne Pays basque, afin de rappeler la place du monde maritime à l'heure actuelle et son importance dans l'économie mondiale, notamment d'un point de vue commercial. Les grands secteurs du maritime tels que la pêche, le portuaire, les énergies marines renouvelables, la protection de l'environnement, l'offshore, la construction navale, la marine ont été mentionnés pour illustrer que chaque domaine jouait un rôle particulier et que les problématiques étaient diverses et variées. Il a également été rappelé que malgré la richesse du monde maritime et son rôle capital dans les échanges mondiaux, il semble ne toujours pas être une priorité en France, sachant cependant que la communauté regroupe plus de 300000 personnes en métropole qui vivent du maritime. Celle-ci se veut de plus en plus unie, d'où la multitude d'actions qui sont mises en place ces dernières années afin de faire la lumière sur ce milieu trop longtemps délaissé.

Le Président du Cluster Maritime Français a ensuite pris la parole. Il a rappelé que notre nation n'avait pas vraiment conscience d'être une puissance maritime. L'Europe agit en faveur du maritime, alors quelles sont les raisons réelles



d'une situation qui semble toujours bloquée et qui s'éternise ? On ne doit pas oublier que l'avenir de la France passe par la mer. C'est un secteur qui est mondialisé et concurrentiel. Et pour que celui-ci puisse rester optimal la question de la sécurité est fondamentale. Les ports ont pour objectif d'être le plus efficace possible, car ils sont la pierre angulaire de tout ce secteur. La compétitivité va dépendre des frets existants. L'évolution constante de la société mondiale donne la tendance de l'offre et la demande, et le monde maritime doit être le plus à même d'anticiper et de répondre aux besoins mondiaux. Ce secteur doit sans cesse faire preuve d'adaptation pour être efficace.

La connexion de réseaux doit être améliorée, notamment celle des réseaux professionnels. Plus le dialogue sera en place, plus

il sera facile de mettre en place une stratégie innovante et réactive. Selon les propos du Président François Hollande au Cap Gris Nez « *Nous devons avoir une politique tournée vers la productivité* ». Le monde portuaire et maritime n'échappe pas à cette volonté.

Ce fut ensuite au tour de Frédéric Cuvillier, le Ministre délégué aux transports, à la Mer et à la pêche. Il a tenu à préciser que les Assises de la mer représentent le plus grand rassemblement maritime européen. L'innovation et la spatialisation sont les deux points forts du secteur maritime. La promotion d'une véritable politique maritime intégrée est essentielle. La mer doit être abordée comme un territoire, ce qui ne rend pas la tâche évidente pour ce qui est des limitations.

L'optimisation de la décentralisation maritime doit s'opérer. Cependant il y a un manque de volonté pour ce qui est du report modal par exemple, bien qu'il y ait une volonté d'industrialisation. Le port de Bayonne, 9^{ème} port français, en est un exemple type.

La matinée a continué sur le thème de « la croissance bleue » avec l'intervention de plusieurs participants.

Puis l'économie maritime française a été abordée afin d'essayer de savoir par quel biais elle peut sortir renforcée de la crise. Il y a un réel besoin d'un cadre stable à tous les niveaux, car le maritime vise le long terme. Le secteur maritime est stratégique.

La journée s'est également divisée en quatre thématiques « les ports européens face à la crise », « navire du futur : quelles sont les conditions d'un renouveau pour la construction navale européenne ? », « pêche et produits de la mer : quelle nouvelle donne ? » et « les énergies marines renouvelables : de la promesse à la réalité industrielle ».

La deuxième journée était tournée sur les différents usages que l'on fait du littoral à la haute mer, ainsi que les nouveaux enjeux pour la gestion de ces vastes territoires.

Les modèles de gestion doivent s'adapter à l'espace maritime, qui est un milieu en perpétuel mouvement. Un parallèle entre le monde de la recherche et l'industrie doit être établi afin de trouver les solutions les mieux adaptées. Il y a un besoin avéré de connaissances pour que les actions soient utiles et efficaces. Le partenariat public/privé doit être équilibré. N'oublions pas que l'épine dorsale de l'économie maritime est le transport maritime et qu'il y a une importance d'ouvrir les ports et leurs routes maritimes. Les priorités doivent donc être établies et la stratégie choisie doit tenter d'y répondre rapidement et concrètement. Seule l'unité de la communauté maritime nationale et européenne peut agir.





156 Bld Emile Delmas BP 2003 La Rochelle

Téléphone : +33 546 426 589

Télécopie : +33 546 422 805

Messagerie : philippe.joussemet@wanadoo.fr

rene.muratore@orange.fr

gforestier@gmod.fr



DEMANDE d'ADHESION

Raison sociale : _____

Activité : _____

Représentant (nom et prénom) : _____

Titre : _____

Téléphones : _____

Fax : _____ **Email :** _____

Catégorie de membres (1)

La Rochelle, le _____

cachet et signature

(1) membres titulaires : 230 € ; membres associés : 90 €